



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Cotonou, le 23 janvier 2020

---

---

### **Japon appuie la Fondation Claudine Talon pour la fourniture d'ambulance à la zone sanitaire Adjara, Akpro-Misséréte et Avrankou**

---

---

S.E.M. KONISHI Kiyofumi, Ambassadeur du Japon près la République du Bénin, a pris part le 23 janvier 2020 à la cérémonie de signature du contrat de don du « Projet de fourniture d'une ambulance à la zone sanitaire des 3A- Adjara, Akpro-Misséréte et Avrankou dans le département de l'Ouémé ». Ledit projet est financé par le Japon avec un **coût global de plus de 40 millions de FCFA**, dans le cadre du don aux micro-projets locaux contribuant à la Sécurité Humaine.

Le Japon accorde une attention particulière à ce projet parce que le renforcement des systèmes de santé est une préoccupation vitale pour le développement d'un pays et s'inscrit dans la déclaration de Yokohama, à travers son second pilier intitulé la « société durable et résiliente », adoptée lors de la 7<sup>ème</sup> Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, tenue à Yokohama en août dernier.

Lors de la cérémonie, la Représentante de la Fondation Claudine Talon a remercié très chaleureusement le peuple japonais pour avoir accepté de financer cet important projet au profit des populations de la zone sanitaire Adjara, Akpro-Misséréte et Avrankou. Elle a souligné que la santé est un facteur capital au développement économique, social et humain d'une nation.



**Ambassade du Japon en République du Bénin**

08BP 283 COTONOU- BENIN – Tél : 21 30 59 86 – Fax : 21 30 79 42 – E-mail : amb-japon@pv.mofa.go.jp